CAP VIAS

Professionnels

Programme de formation

VIAS et handicap en établissement

Garantir aux personnes accompagnées la liberté de vivre leur vie intime, affective et sexuelle : entre autodétermination et prévention

En bref

Public	Professionnels d'ESSMS	**Prérequis**	Aucun
Lieu et modalité	En présentiel, dans votre établissement Déplacement France entière	**Effectif**	4 à 12 personnes
Durée	2 jours (14 heures)	**Dates et délais**	1 mois
Intervenante	Morgane de Zan, formatrice et sexologue clinicienne	**Tarif**	**1 200 € par jour, soit 2 400 €** Hors frais de déplacement TVA non applicable.

Objectifs

À la fin de la formation, les participants seront capables de :

1. Identifier le cadre légal de la VIAS en ESSMS et les missions du référent VIAS
2. Analyser ses pratiques d'accompagnement de la VIAS dans une démarche de bientraitance
3. Définir et mobiliser les notions de consentement et d'autodétermination
4. Repérer les ressources internes et externes à l'établissement

Contenu

Module 1 · Cadre légal et rôle du référent VIAS

Textes réglementaires et de référence (OMS, RBPP, CASF, circulaire du 5 juillet 2021…), missions et périmètre d'intervention du référent VIAS

Module 2 · Pratiques professionnelles et bientraitance

Bientraitance, harmonisation des pratiques et culture commune autour de la VIAS via des cas pratiques

Module 3 · Consentement, autodétermination et prévention des violences sexuelles

Autodétermination, consentement, dignité du risque, prévention et repérage des violences sexistes et sexuelles

Module 4 · Travail en réseau et ressources

Ressources internes (professionnels et outils possibles) et externes

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques avec remise d'un PDF en fin de formation
- Exercices, études de cas, jeux
- Méthodes active, expositive et interrogative

Moyens techniques

- Matériel d'animation et supports apportés par la formatrice
- Vidéoprojecteur, mur blanc, paperboard et salle adaptée au groupe par l'établissement

Modalités d'évaluation et documents

	Avant la formation	Pendant la formation	À l'issue de la formation	Après la formation
Évaluation	• Entretien d'analyse des besoins et des attentes	• Positionnement au début de la formation puis évaluation des acquis • Évaluation continue de la participation • Évaluation de la satisfaction des participants à chaud	• Évaluation finale de l'atteinte des objectifs	• Recueil de l'avis de l'établissement
Documents	• Recueil des besoins • Devis • Convention de formation • Conditions générales de vente • Règlement intérieur • Programme de formation • Convocation	• Supports projetés • Feuille d'émargement • Questionnaire de positionnement • Questionnaire de satisfaction à chaud	• Supports en PDF • Attestation de fin de formation (sous 10 jours ouvrés) • Certificat de réalisation • Facture	• Questionnaire de satisfaction à froid

Satisfaction : formation nouvelle, pas de données à ce jour.

Accessibilité

Pour toute demande d'adaptation (rythme, supports adaptés, etc.), contacter la référente handicap, Morgane de Zan, au moins 14 jours avant le début de la formation.

Adaptations possibles : outils et jeux adaptés, horaires flexibles, formation en demi-journées, rythme ajusté au groupe. L'accessibilité du lieu est vérifiée en amont.

Contact et devis

Morgane de Zan

07 44 41 50 90

morgane@capvias.fr

capvias.fr

Le contenu et la durée de la formation peuvent être ajustés selon les besoins de votre établissement : n'hésitez pas à me contacter pour en parler.